

électriques qui ont accusé en valeur brute de production la plus petite diminution. Par ailleurs ce sont les industries chimiques qui ont accusé la plus petite diminution tant en employés qu'en salaires et gages. Le groupe des industries diverses accuse une réduction de 72·7 p.c. en valeur brute de production, de 50·8 p.c. en employés et de 64·5 p.c., en salaires et gages. Ce groupe n'a pourtant pas été aussi rudement frappé que ces chiffres pourraient le laisser croire, l'industrie de la construction des ponts ayant été transportée au groupe du fer et ses produits. On en déduit que ce dernier groupe a plus souffert encore de la dépression que ne l'indique le tableau ci-haut. Bien que du point de vue manufacturier, il y ait eu au cours de l'année basse de la dépression, c'est-à-dire en 1933, une amélioration marquée dans tous les groupes, ce sont les métaux autres que le fer et le fer et ses produits qui ont donné la plus grosse amélioration en valeur brute de production, et inversement, les centrales électriques qui ont donné la plus faible. Le groupe fer et ses produits reste aussi en tête en fait de salaires et gages, tandis qu'en employés le groupe des industries diverses passe en première place. On remarquera avec intérêt dans le tableau ci-haut que dans la section où sont comparés les chiffres de 1934 avec ceux de 1929, en ce qui touche le nombre de personnes employées, le groupe des produits chimiques et celui des industries textiles montrent une augmentation, bien que celle des textiles soit peu considérable. Comme il a été dit plus haut, bien que le groupe des industries diverses et celui du fer et ses produits aient accusé une amélioration très marquée depuis le bas de la dépression, ils restent encore les plus éloignés des niveaux de 1929.

#### Sous-section 1.—Établissements manufacturiers classifiés selon la substance prédominante du produit.

Une classification basée sur la substance prédominante du produit principal de chaque manufacture fut adoptée pour la première fois dans la compilation des données de l'année 1920. Ultérieurement, le nombre de groupes industriels fut réduit de 15 à 9 afin de faire concorder cette classification avec celle du commerce extérieur; de plus, la division des catégories subit quelques changements dans le but de les mettre en harmonie avec l'organisation industrielle plus récente. Subséquemment, on détacha du groupe des industries diverses les usines centrales électriques, qui forment un groupe par elles-mêmes.

**Produits végétaux.**—Le groupe des produits végétaux, bien que premier en 1934 par la valeur brute de sa production, se classe quatrième par le chiffre du personnel et par la somme des salaires et gages. Les matières premières que transforment les établissements industriels de ce groupe sont pour la plus grande partie de provenance domestique, exception faite du caoutchouc, du café, des épices, du sucre et du riz. Le chiffre de production de l'industrie des produits végétaux équivaut en 1934 à 19·0 p.c. de la production manufacturière globale et elle occupe 14·2 p.c. du personnel total des industries manufacturières.

La minoterie détient le premier rang dans ce groupe au point de vue de la valeur brute de la production. Bien qu'elle existât depuis plus de trois siècles pour les besoins domestiques, étant ainsi une des plus anciennes industries du pays, son développement formidable ne date que de quelques années et est attribuable aux besoins créés par la guerre. La capacité des 435 minoteries canadiennes, dont bon nombre dotées d'un outillage des plus modernes, est beaucoup plus que suffisante pour la consommation domestique. En 1928, leur rendement quotidien était de 121,000 barils, mais depuis elles ont subi un déclin amené par des conditions adverses affectant le commerce et les cours du grain. Bien que les exportations de farine de blé, de 10,737,266 barils qu'elles étaient en 1928 aient baissé en 1934 à 5,053,732, le Canada se range comme toujours parmi les grands exportateurs de cette denrée.